

# TARIFS DES ADHÉSIONS (IDEM 2024-2025)



## Entente Aulne Porzay

### Tarif Licences 2025-2026

Année Naissance	Catégorie	Adhésion (éligible à une réduction fiscale* de 46€) (si mécénat faire un chq à part à encaisser avant le 31/12/2025)	Coût activité Club	A PAYER SI MECENAT + le chq adhésion 70€	Tarif après déduction fiscale	Chèques de caution : - équipement (short + maillot) - tombola - Mutation
			Part instances Ligue et FFHB			
2008 et +	+ 16 Ans	70,00	86,00	191,00	215	Maillot: 100 € Tombola : 20 € Caution Service 60€** Mutation 140 €
			105,00			
2009 à 2013	12/16 Ans		80,00	161,00	185	Maillot: 100 € Tombola : 20 € Mutation 95 €
			81,00			
2014 à 2019	-12 Ans		51,00	116,00	140	Maillot 2017 et avant :100 € Tombola : 20 €
			65,00			
2020 à 2022	Baby		47,00	86,00	110	Tombola : 20 €
			39,00			
Loisirs			55,00	106,00	130	Tombola : 20 €
Handfit			51,00			
Dirigeant et parents de licenciés		Libre***	0,00	Libre***	Libre***	Tombola : 20 €
			de 22 à 102 offerte			

\* le montant de votre adhésion à l'AL Châteaulin HB peut être déductible de vos impôts (66% du montant de l'adhésion).

\*\* La bonne marche du club nécessite la présence de nombreuses ressources à l'occasion des rencontres (ex: table de marque...). Un chèque de caution de 60€ est demandé pour les licenciés majeurs joueurs. Ce chèque sera détruit si vous répondez favorablement aux demandes de services, dans le cas contraire, il sera encaissé.

\*\*\* nous offrons leur licence à toutes les personnes (entraîneurs, coaches, arbitres, membres du Conseil d'Administration) qui s'investissent dans la vie du club. Ces personnes peuvent néanmoins verser une cotisation libre, assimilable à du mécénat, qui sera déductible des impôts à hauteur de 66%.

\*\*\*\* RABAIS de 20€ est consenti / licence supplémentaire pour une même famille dans la limite de 40€ max

\*\*\*\*\* TOMBOLA de 20€ : pour tous les licenciés (2 par famille) encaissé lors de la tartiflette du club fin 2025 / début 2026. L'argent de la vente restante acquise au licencié

\*\*\*\*\* CAUTION MAILLOT 100€ : pour tous les licenciés (nés à partir de 2014) sera détruit lors de la restitution de l'équipement donné en début de saison

## MOYENS DE PAIEMENT

- Chèques, chèques vacances et chèques sports ANCV en cours de validité acceptés
- **Les chèques "Up Sport et Loisirs" et tout autre chèque ne sont pas acceptés**
- Payable en plusieurs fois : indiquer les dates d'encaissement au dos de chaque chèque
- **SOUS RESERVE** : Communiqué de presse du Ministère des Sports du 24/06/2025 : PASS'SPORT : aide de 70€ pour les Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)